

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 10 FEVRIER 2017

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10 (11 à partir de 21h30)

Votants : 13 (14 à partir de 21h30)

L'an deux mil dix sept, le dix février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle communale, sous la présidence de Thierry Lucas, Maire.

Présents : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Denis Poullaouec, Jean-Claude Bayle, Isabelle Petit Leménager, Isabelle Bréjon, Gaëlle Gueneau Terrien, Nicole Heurtault, Raphaële Lebreton, Eric Duval, Thomas Pinault, Bertrand Denis

Absents : Sandrine Macias Stephan, Gaëlle Gueneau Terrien, Thomas Pinault, Sabrina Gobin

Bertrand Denis a assisté à la réunion à partir de 21h30

Gaëlle Gueneau Terrien a donné pouvoir à Isabelle Bréjon

Thomas Pinault a donné pouvoir à Raphaële Lebreton

Sabrina Gobin a donné pouvoir à Sonia Lemoine

Secrétaire de séance : Denis Poullaouec

1. Validation du compte rendu du CM DU 15/12/2016

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 15 décembre 2016.

2. Réforme territoriale : avis sur transfert actif/passif de la commune de Romazy

Délibération n° 2017-01: Réforme Territoriale : avis sur le transfert de l'actif et du passif de la commune de Romazy

Vu la délibération n°172-2016 en date 16 novembre 2016 de la communauté de communes du Pays d'Aubigné fixant les modalités de transfert de l'actif et du passif vers la commune de Romazy

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2016 portant cessation de compétences de la communauté de communes du Pays d'Aubigné.

Vu la note d'information NORINTB1617629N en date du 26 juillet 2016 relative à la mise en œuvre de la nouvelle carte de l'intercommunalité en application de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République et en particulier l'option 2

Il convient de recueillir l'avis des communes sur le transfert de l'actif et du passif de la communauté de communes du Pays d'Aubigné directement à la communauté de communes Val d'Ille - Aubigné (transfert de bloc à bloc sans passage par les communes) (hors le passif et l'actif concernant Romazy qui a déjà fait l'objet de délibérations conjointes du Pays d'Aubigné et de la commune de Romazy)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte l'application de l'option 2 préconisée par la DGFIP et la DGCL, et par conséquent, accepte le transfert de bloc à bloc du passif et de l'actif de la Communauté de communes du Pays d'Aubigné vers la communauté de communes Val d'Ille - Aubigné (hors le passif et l'actif concernant Romazy qui a déjà fait l'objet de délibérations conjointes du Pays d'Aubigné et de la commune de Romazy)

3. Présentation du projet PADD/PLUI (Val d'Ille-Aubigné)

Le projet de PADD se décline en 2 parties, 7 axes et 21 orientations, il est présenté par Sébastien KERGROHEN :

Partie 1. Un territoire vertueux et durable

Axe 1. Transition énergétique

- Orientation 1. Engager la transition énergétique pour réduire la consommation énergétique du territoire
- Orientation 2. Limiter l'impact des déplacements sur les émissions de gaz à effet de serre

Axe 2. Patrimoine naturel et bâti

- Orientations 3. Valoriser l'identité patrimoniale et naturelle du Val d'Ille Aubigné
- Orientations 4. Protéger et renforcer la trame verte et bleue et les territoires agro-naturels pour renforcer la biodiversité
- Orientations 5. Assurer la protection des populations et des espaces naturels en limitant les nuisances et les risques

Axe 3. Ressources naturelles et activités économiques

- Orientation 6. Modérer la consommation foncière pour préserver les ressources naturelles et l'activité agricole
- Orientation 7. Accompagner la mutation du monde agricole et maintenir localement les sièges d'exploitation
- Orientations 8. Gérer durablement l'exploitation des boisements, des sols et des sous-sols (Carrières, sylviculture, captage d'eau...)

Partie 2. Un territoire attractif et solidaire

Axe 4. ACCUEIL DE POPULATION ET LOGEMENTS

- Orientation 9. Accompagner le dynamisme démographique
- Orientation 10. Offrir des logements adaptés aux besoins de tous les ménages
- Orientation 11. Prendre part à la transition énergétique et prendre en compte l'impact sur l'environnement des opérations d'habitat
- Orientation 12. Doter le territoire du Val d'Ille Aubigné d'équipements et de services moteurs d'une vie sociale riche

Axe 5. Centre bourgs et animation des centralités

- Orientation 13. Favoriser le lien social au cœur des centres-bourgs (logements, équipements et services de proximité, lieux de rencontres, ...)
- Orientation 14. Animer les centralités pour renforcer leur vitalité et l'attractivité commerciale (Commerces, équipements, services, animations, ...)
- Orientation 15. Améliorer les mobilités vers les centralités pour renforcer les flux vecteurs d'échanges et de vie sociale

Axe 6. Economie, emploi, commerce

- Orientation 16. Maintenir et renforcer l'emploi à l'échelle des communes et favoriser l'économie circulaire
- Orientation 17. Renforcer l'attractivité globale du territoire
- Orientation 18. Attirer les entreprises par une offre de services mutualisés et adaptés aux entreprises et leurs salariés
- Orientation 19. Prendre part à la transition énergétique dans l'ensemble des zones d'activités
- Orientation 20. Favoriser le commerce au sein du territoire

Axe 7. Accessibilité, les déplacements et le numérique

- Orientation 21. Améliorer les mobilités à toutes les échelles du territoire et pour tous les usagers
- Orientations 22. Développer les réseaux numériques au service des activités économiques, des équipements et des services

4. Point agrandissement école

Les travaux de construction de la voie d'accès au chantier et de la plate-forme appelée à recevoir les installations de chantier vont être réalisées pendant les vacances de février. Ce périmètre sera délimité par des clôtures spécifiques.

A la rentrée : l'accès à l'école sera maintenu par l'entrée actuelle et le cheminement des piétons depuis la route départementale sera inchangé.

Le fonctionnement du chantier à proximité immédiate de l'école fera l'objet d'une attention particulière de la part de la mairie, maître d'ouvrage et des constructeurs.

La première réunion avec les différents intervenants s'est tenue le 27 janvier à l'école.

5. Questions diverses

➤ **Délibération n° 2017-03: FGDON : Renouvellement convention Multi-Services**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 25 janvier 2013, le conseil avait renouvelé son adhésion aux services distribués par FEVILDEC. Cet organisme devenu **FGDON** Ille et Vilaine propose de renouveler l'adhésion de la commune pour la période 2017/2020.

Après lecture de la convention multi-services, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention entre la FGDON 35 et la commune de Mouazé moyennant une participation financière forfaitaire annuelle de 150 €. La durée de la convention est de quatre années consécutives (période 2017/2020) mais l'engagement reste annuel puisque la dénonciation de la convention peut intervenir à tout moment sur simple décision du conseil municipal.

- Monsieur **Thierry BENOIT**, Député de la 6ème circonscription d'Ille et Vilaine nous a transmis un dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de l'exercice 2017 dans le cadre de travaux divers d'intérêt général et une proposition d'un versement de 20 000 €.

Le dossier complété lui sera retourné pour le 16 février 2017 se basant sur les travaux d'investissement rénovation mairie, déjà présentés en conseil municipal.

- Point culture :

La compagnie OCUS installe son chapiteau du 08 mai au 06 juin 2017 à Saint Sulpice la Forêt et propose une visite des coulisses aux écoliers de Mouazé (60 élèves) le lundi 29 mai.

Le mode de déplacement (car ou vélo) est à déterminer.

Un programme suit sur la commune de Mouazé :

- 28 mai après-midi : spectacle « la reine des pommes » dans le jardin public de la mairie.
- 31 mai matin : spectacle de marionnettes pour les scolaires
- 1^{er} juin : un concert « duo de chansons » sur la commune de Chevaigné (clubs des aînés de Chevaigné, Saint Sulpice la Forêt, Mouazé ...).

Le coût du programme sera inférieur à 2 000 € (négociation en cours).

A noter : les 02 et 03 juin à St Sulpice, installation du chapiteau Bistrodocus : repas et spectacle pour tous.

- Vente de la propriété sise au Champégrin : bornage en cours et proposition d'achat par les propriétaires d'une portion de terrain (chemin communal).
- Intersection chemin de la Chelerais et RD 528 : mise en sécurité par la création de triangle de visibilité : achat de portion de terrain à proposer aux riverains.
- Eclairage public : pannes répétées d'éclairage dans certaines rues : intervention du SDE 35
- Pose d'une prise extérieure près du transformateur rue des Tamaris pour assurer le bon fonctionnement des camions ambulants (crêpes-galettes, pizzas, burgers).
- Zones humides répertoriées : Eric Duval présente la carte repérage des différentes zones. Une réunion publique sera programmée un soir dans la semaine du 27/02 au 03/03/2017.
- Cours d'eau : un bureau d'études est chargé du recensement des cours d'eau sur la commune.